

Festivités de fin d'année

L'année 2014 tire à sa fin. Nous en sommes déjà à préparer les festivités de décembre pour nos jeunes et nos anciens.

Les courriers traditionnels, choix entre repas et panier, ont été envoyés à ceux qui remplissent les conditions, à savoir, être âgés de 77 ans et plus. (nés à partir de 1937).

Attention, il ne nous est pas toujours facile de recouper nos listes et une erreur est possible. *Si vous n'avez rien reçu, signalez-le à la mairie.*

Vous pouvez d'ores et déjà retenir ces dates. **Marché de Noël** : samedi 6, **Noël des enfants** : samedi 13 décembre. (Il s'agira cette année d'un loto offert aux jeunes). **Repas des aînés** : mercredi 17 décembre.

Les musées (Château et musée des techniques) seront fermés à la visite du lundi 17 novembre au dimanche 15 février 2015. Le Conseil Général souhaite utiliser ce temps pour préparer "musées 2020". Il restera ouvert sur rendez-vous aux groupes.

L'amicale des sapeurs pompiers débutera la tournée annuelle de calendriers 2015 à partir de début novembre. Les pompiers vous remercient de l'accueil que vous leur réserverez.

Animations de novembre renseignements 03 84 67 67 19

Jeudi 6 novembre	Journée au casino de Bourbonne-les-bains organisée par le club "la joie de vivre". Déjeuner spectacle, thé dansant, salle de jeux (55€ la journée). Rés : 03 84 67 87 44
Samedi 8 nov. 19 heures	Super loto de l'office de tourisme. Salle des fêtes. 3500 € de lots de qualité à emporter. <i>Début des parties 20 h</i>
Dimanche 9 nov. 9h-18h	Baby bourse organisée par l'OT. Tous objets de la maternité à 14 ans à la salle des fêtes de Champlitte. Entrée adultes 1 €.
15 ^{ème} édition du Mois du film documentaire <i>Au château</i> Entrée gratuite	thème : la naissance du cinéma Info : 03 84 67 82 00 Samedi 8 novembre à 14 h 30. "La Magie Méliès" Dimanche 9 novembre À 14 h 30 : Lumière
Samedi 15 nov. 20h salle des fêtes Champlitte	Soirée caritative de Montarlot Renouveau. Repas cancoillotte au profit de l'association "Semons l'espoir" qui œuvre au mieux être des enfants malades à l'hôpital. Réservation au 03.84.67.60.58.



VILLE DE CHAMPLITTE

elus.champlitte@orange.fr

www.mairie-champlitte.fr

Info municipale n°72
Novembre 2014

Les monuments aux morts ont été érigés dans les années 20, souvent grâce à une subvention de l'état (calculée au nombre de morts par 100 hab), une souscription publique, complétées par un financement des communes.



Le monument aux Morts de la grande guerre

Il a été inauguré le 11 novembre 1921 par Albert Thierry, maire de 1921 à 1924.

Sculpteur : Eugène Paul Benet 1863 - 1942. Sculpture en fonte de fer bronzée réalisée en 1921.

Sculpture de série intitulée "Poilu victorieux". Elle fut l'un des modèles les plus plébiscités par les communes. (on en compte plusieurs centaines dans tout le pays).

83 chanitois figurent sur le monument aux morts du bourg pour la seule guerre de 14 - 18

Festivités du 11 novembre

Cérémonie au monument aux morts suivie d'un vin d'honneur.

Horaires

10 h : Leffond **Neuve**

11 h : Champlitte-la-Ville Margilley Montarlot

Champlitte : 12 heures place de la mairie

13 heures : traditionnel repas des anciens combattants à la salle de Montarlot.

Ce repas est ouvert à tous : rens. et insc Germaine Prétet : 03 84 67 69 28

Un éclat particulier sera donné à ces cérémonies pour cette année du centenaire : lectures commentées en mémoire de nos disparus.

Une nouvelle secrétaire comptable à la mairie.

Depuis le 1^{er} octobre, Isabelle Lorge remplace Sylvie Genin, qui a obtenu une mutation à Gray. Elle aura en charge le service financier de la commune auquel s'ajoutera le service de l'eau.

Vente des bois sur pied

La vente des bois aura lieu **vendredi 7 novembre** à 8h30 à la salle des congrès de Gray. Les affouages distribués pour l'hiver 2014-2015 porteront sur les coupes vendues le 7 novembre.

L'assiette des coupes 2015 :

* à Champlitte

futaie affouagère, amélioration : 68 - 69 - 70 - 81 - 82 - 83 - 118

Coupes d'éclaircie : 7 - 34 - 100 Vente en bloc : 72

* à Leffond : emprise avec cloisonnement : 152

* à Frettes : futaie affouagère 233 Vente en bloc : 229 - 230

* à Montarlot : futaie affouagère : 124 - 167

* à Margilley : futaie affouagère : 260 Coupes de régénération 263

* à Neuville : futaie affouagère : 272 Coupes de régénération : 285

Ces coupes sont proposées par L'ONF et acceptées ou refusées par les délégués à la forêt.

Coupes retenues : 7 - 34 - 69 - 70 - 81 - 82 - 83 - 100 - 118 - 124 - 263 - 72 - 233 - 229 - 230 - 272 - 285 - 152

Coupes refusées : 68 - 167 - 260

Pour les affouagistes : inscriptions à la mairie du 3 au 28 novembre.

Le tarif du stère a été fixé à 6 € lors du dernier conseil municipal.

L'affouagiste qui tire sa portion est le **seul** responsable.

Le titulaire du lot doit signer en mairie. Il doit être assuré et assurer la personne qui fait sa portion. La revente de portion est interdite.

3 garants viennent d'être nouvellement élus : Jean Gervasoni, Daniel Godard, Philippe Martaresche.

Assemblée générale de l'AIL'E

Elle se tiendra le **vendredi 21 novembre**, à 18 h à la salle polyvalente.

À l'ordre du jour :

Restauration scolaire :

Rapport moral

bilan financier et projet de budget

Micro crèche :

Le point sur le dossier

Les TAP : temps activités péri-éducatives

Mise en place et fonctionnement général

Le point après les premières semaines

Cet article tient lieu d'invitation à l'AG

Décharge contrôlée

Depuis 2008, un dossier de demande d'autorisation d'exploiter l'Installation de **Stockage de Déchets Inertes**, ISDI, de CHAMPLITTE (ex décharge fermée définitivement depuis cette date) était adressée au Service Environnement et Risques à la Direction Départementale des Territoires à VE-SOUL. Le 12 septembre 2014, un arrêté préfectoral notifiait l'autorisation d'exploitation, sous réserve de procéder à une analyse de la source de la Douaye. Il aura fallu 6 ans et beaucoup de patience et de persévérance pour voir aboutir ce dossier !

Le règlement complet (jours et horaires d'ouverture, matériaux autorisés, tenue d'un registre, tarifs...) stipulé par l'arrêté sera affiché à l'entrée de l'ISDI. Un contrôle systématique de tout déchargement se fera sous la surveillance permanente d'un agent technique après information et enregistrement des coordonnées des entreprises auprès des services de la mairie. Le conseil municipal du 22 octobre a fixé les tarifs qui seront appliqués.

Camionnette de moins de 3,5 T :

Entreprises situées sur le territoire de la commune de Champlitte : 5 €

Entreprises extérieures : 10 €

Camion de plus de 3,5 T :

Entreprises situées sur le territoire de la commune de Champlitte : 20 €.

Entreprises extérieures : 30 €.

La phase 5 de la réalisation du PLU est achevée. Le projet intermédiaire vient d'être arrêté par le conseil municipal du 22 octobre.

Monsieur Keller, du cabinet IAD de Vesoul, a présenté le zonage retenu tel qu'il sera transmis à la préfecture. Le groupe d'élus qui a participé à l'élaboration du PLU de Champlitte et des communes associées a travaillé sur les demandes formulées par 12 habitants, certaines ayant pu être prises en compte.

Après retour sous un délai de 3 mois des remarques des institutionnels, (Conseil régional, conseil général, chambres de commerce et d'industrie, chambre d'agriculture, chambre des métiers, INAO et centre régional de la propriété forestière, l'autorité environnementale, communes et communautés de communes limitrophes,) se tiendra une dernière enquête publique avant validation définitive courant 2015.

Familles à énergie positive : Comment par des gestes simples diminuer sa consommation d'eau et d'électricité ? **Réunion lundi 17 nov. à 18h** mairie de Champlitte. Insc avant le 15 nov haute-saone.familles-a-energie-positive.fr